

BOURSES DE MASTER A DISTANCE PROFESSEURS DE FLE

APPEL À CANDIDATURES 2023-2024

Afin d'accompagner le renforcement et l'internationalisation du profil des enseignants de français d'Argentine, l'Institut français d'Argentine (SCAC/IFA) met en place un programme de bourses destiné aux professeurs souhaitant se spécialiser à travers un Master à distance d'une université française.

Le programme vise les enseignants désireux de consolider ou faire monter leurs compétences à travers une formation de qualité et des diplômes à portée internationale, et leur propose de bénéficier d'une bourse pour l'inscription à un programme de Master en Français Langue étrangère ou en Sciences du Langage.

Offre de formation

Les intéressés sont invités à prendre connaissance de l'offre suivante et à manifester leur préférence :



[Master Français Langue
Étrangère \(FLE\)](#)

[Master Français Langue
Étrangère \(FLE\)](#)

[Master Français Langue
Étrangère
Master en Sciences du Langage
\(EAD\)](#)

Les intéressés seront amenés à exprimer leur souhait et choisir:

- L'Université où ils voudraient s'inscrire: Université de Rouen-Normandie (URN), Université des Antilles (UA) ou Université de La Réunion (ULR),
- La spécialité: FLE ou SDL dans le cas de l'URN,
- Le niveau M1 (première année de Master) ou M2 (deuxième année de Master). Mais attention :
 - ° *Le M1 (première année de Master) est en principe accessible à tous les enseignants titulaires d'un diplôme officiel argentin habilitant à l'enseignement du français.*
 - ° *L'accès direct en M2 (deuxième année de Master), est conditionné :*
 - pour l'ULR et l'UA, par la validation préalable d'un M1 (première année de Master) dans une université française (condition obligatoire).
 - pour les M2 de l'URN, il est également possible d'y accéder par la titularité d'un diplôme argentin sanctionnant 5 années d'études supérieures de FLE.

Les enseignements se font **entièrement en français, en ligne et à distance** et n'entraînent pas de mobilité internationale des étudiants.

Prise en charge

Ces bourses couvrent **100% des frais d'inscription** (cours et évaluation en modalité à distance).

Un étudiant boursier inscrit en première année (M1) pourra bénéficier d'une reconduction de bourse pour la deuxième année (M2) uniquement s'il valide l'ensemble des unités d'enseignement et qu'il candidate d'une année sur l'autre. L'IFA ne prendra pas en charge les frais de réinscription des candidats n'ayant pas validé leur année. Ces derniers pourront toutefois se réinscrire à leurs frais.

Attention : Le dispositif d'évaluation de l'Université de Rouen-Normandie prévoit deux sessions par an d'épreuves sur table se déroulant à Buenos Aires (examens écrits en présentiel à la mi-janvier et mi-juin, approximativement). Les dispositifs d'évaluation des universités des Antilles et de La Réunion sont complètement dématérialisés et ne requièrent pas de déplacement des candidats.

La bourse **ne couvre pas** :

- les frais d'achat ou d'entretien du matériel informatique ou la connexion Internet du boursier, indispensables pour le suivi des enseignements ;
- les éventuels frais inhérents aux déplacements à Buenos Aires dans le cadre des sessions d'examen de l'Université de Rouen-Normandie (ceux-ci restent à la charge des étudiants) ;
- d'autres allocations ou aides non mentionnées explicitement sur ce document.

Processus de sélection

Étape 1 : une commission intégrée par des membres de l'IFA effectue une présélection des candidats et présente les dossiers aux universités françaises.

Étape 2 : les universités françaises organisent des commissions pédagogiques qui admettent, refusent ou réorientent l'inscription des candidats présentés par l'Institut français d'Argentine.

La bourse est confirmée après l'étape 2, en cas d'admission ou réorientation du candidat par l'université.

Les candidatures pourront être déposées [en ligne](#) jusqu'au 12 mars 2023 à 23h59.

1 CRITERES DE SELECTION

Les candidats sélectionnés seront des professionnels dynamiques, désireux de contribuer de façon concrète, stratégique et systémique au renforcement et aux évolutions de leurs structures d'enseignement.

Peuvent présenter leur candidature, les enseignants de ou en français :

- résidant en Argentine ;
- enseignant le ou en français au sein d'établissements publics ou privés argentins de tous les cycles ;
- titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur habilitant à l'enseignement du français et susceptible d'amener à une inscription à une formation universitaire de spécialité ;
- intéressés par la recherche ou la recherche-action dans le cadre de leur exercice professionnel.

En outre, seront également considérés :

- la participation aux formations locales et aux congrès d'enseignants,
- la participation aux actions de promotion du français dans le cadre professionnel et/ou associatif,
- l'engagement dans la démultiplication et la formation initiale ou continue des professeurs,
- l'investissement dans la recherche en FLE / Sciences du langage.

La cohérence entre les motivations professionnelles du candidat, ses compétences et son expérience sera le critère principal d'analyse des dossiers de candidature.

Une **maitrise de la langue française** équivalente ou supérieure au niveau C1 du CECRL est vivement recommandée. Ainsi, les dossiers des candidats titulaires de certifications internationales seront regardés avec une attention particulière.

2 COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

1. Le [formulaire de candidature](#) à remplir en ligne.
2. Les documents suivants, numérisés sous format PDF, à joindre au formulaire :
 - a. Un **CV (2 pages maximum)**
 - b. Le dernier **diplôme** habilitant à l'enseignement du français.
 - c. Une **lettre de motivation en français** (2 pages maximum) mentionnant un **projet de formation professionnelle** à dimension institutionnelle ainsi qu'un centre d'intérêt lié à sa pratique professionnelle. La lettre sera suivie d'un **projet de recherche** (2 pages maximum).
 - Dans le cas du Master SDL, le projet fera état d'une problématique, une hypothèse de recherche et un corpus d'analyse. Rédigé sur 2 pages et accompagné d'une bibliographie indicative, le projet doit présenter des éléments permettant d'évaluer son intérêt et sa faisabilité.*
 - Dans le cas des Masters FLE, il s'agira d'une proposition de recherche-action liée à l'enseignement-apprentissage ou à la promotion du FLE en Argentine et abordée d'un point de vue pédagogique, culturel, éducatif ou linguistique. Le projet devra faire état d'une orientation de recherche et d'un travail sur le terrain. Rédigé sur une page et accompagné d'une bibliographie indicative, le projet doit présenter des éléments permettant d'évaluer son intérêt et sa faisabilité.*
 - d. Une **lettre d'appui en français ou en espagnol** signée par la plus haute autorité de l'établissement d'exercice. Une lettre par établissement est possible mais un seul établissement suffit.
 - e. Facultatif : une attestation à valeur internationale d'un niveau de **maîtrise du français égal ou supérieur au C1 du CECRL** (DALF, TCF, TEF ou, à défaut, Baccalauréat français ou diplôme de d'études supérieures délivré par un établissement dans un pays francophone).

3 ENGAGEMENTS DU CANDIDAT

En cas de sélection au présent programme et d'admission par l'université, le candidat s'engage à :

- formaliser son inscription administrative selon la procédure qui lui aura été indiquée,
- de manière générale, accomplir les démarches et respecter les échéances imposées par l'université,
- assumer les responsabilités qui découlent de l'inscription sur une période d'une ou deux années universitaires organisées selon le calendrier boréal (septembre à juin) : assiduité, rendu de dossiers et d'examens, comparution aux sessions d'examens sur table, rédaction et remise d'un mémoire final, etc.

Une fois diplômés, les boursiers s'engagent à :

- assurer une action de démultiplication sur une des thématiques abordées dans le Master ou sur le sujet de mémoire final (publication d'un article, organisation d'un webinaire, participation à une journée d'étude, etc.). L'action devra être mise en place au plus tard 5 mois après la fin de la formation,
- participer, sur invitation de l'IFA, à des activités de promotion du programme en apportant leur témoignage avec leur voix et leur image (webinaires, publications sur réseaux sociaux).

En cas de non-respect des engagements susmentionnés, l'IFA se réserve le droit d'exclure le boursier de tout autre programme de soutien (aides, bourses, etc.) au perfectionnement des enseignants.

4 CALENDRIER

- **Clôture du présent appel : le 12 mars 2023 à 23h59.**
- Communication des résultats de la présélection aux intéressés : mai 2023.
- Publication des résultats définitifs : fin juin-début juillet 2023.
- Inscription pédagogique : à partir de mi-juillet 2023 (varie selon l'université).
- Début de la formation : mi-septembre 2023 (varie selon l'université).

Buenos Aires, le 15 février 2023